

**ATTESTATION
SUR L'HONNEUR
DE RESPECT DU RÈGLEMENT
DU VIDE-GRENIERS**

Vous devez **impérativement** signer cette attestation pour participer au vide-greniers 2018.

Je, soussigné(e) :

né(e) le : à :

demeurant

certifie sur l'honneur l'exactitude des faits suivants :

1. **Habiter le 6^e arrondissement de Paris**, et en justifier, par tous éléments probants, datant de moins de trois mois,
2. **Ne pas être un professionnel** du commerce,
3. **Faire une seule inscription par foyer**,
4. Proposer à la vente exclusivement des objets personnels et usagés,
5. Etre la personne présente dans le stand,
6. Etre informé(e) que toute fausse attestation entraînera mon exclusion immédiate du vide-greniers.

Fait le :

Signature :

SOUS LE PATRONAGE DE
JEAN-PIERRE LECOQ
MAIRE DU 6^E ARRONDISSEMENT

**INSCRIPTION
DU 1^{ER} AU 30 JUIN 2018***



6^e arrondissement
**VIDE-
GRENIERS**
DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018

Odéon
Monnaie
Saint-Germain-des-Prés
Notre-Dame-des-Champs
Rennes
Saint-Placide
*Des Conseils
de Quartier*

**ESPLANADE GASTON MONNERVILLE
7 PLACE ANDRÉ HONNORAT // DE 9H30 À 18H30**

* Inscription par courrier postal uniquement, le cachet de la Poste faisant foi.



RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIERS

L'édition 2018 se déroulera sur une journée et comporte un règlement que nous vous engageons à respecter scrupuleusement sous peine d'annulation de votre participation.

Pour le bon déroulement du vide-greniers :

- Vous devez obligatoirement nous faire parvenir l'ensemble des documents demandés pour que votre inscription soit prise en compte.
- En cas d'annulation de votre part avant la manifestation (J-7), les droits d'inscription vous seront remboursés.
- Vous devez être un particulier. Les professionnels sont totalement exclus. Il s'agit d'un vide-greniers et non d'une "brocante".
- Vous devez habiter le 6^e arrondissement.
- Tout mineur doit être accompagné d'un adulte pour effectuer des ventes.
- Vous ne devrez pas vous installer dans les tentes avant 8h30.
- Lors du contrôle des stands, vous devrez impérativement présenter votre pièce d'identité et votre numéro d'emplacement aux organisateurs.
- Les ventes au public ne peuvent s'effectuer qu'entre 9h30 et 18h30.
- Vous vous engagez à quitter l'esplanade Gaston Monnerville à 19h maximum.
- Vous vous engagez à respecter l'espace d'environ 4 m² qui vous est alloué, à le laisser propre et vide de tout objet en partant le soir.
- Vous ne devez vendre ni nourriture, ni boissons, ni marchandises neuves.
- Les prix des produits en vente devront être affichés visiblement pour la clientèle.
- L'accès du vide-greniers est gratuit pour les visiteurs.

Les inscriptions se feront par quartier (50 emplacements par quartier), par ordre d'arrivée (dans la limite des places disponibles) **ET EXCLUSIVEMENT PAR COURRIER POSTAL** (le cachet de la poste faisant foi).

Il ne sera accepté qu'une seule inscription par foyer.
Seuls les dossiers complets seront retenus.

TOUT MANQUEMENT À CE RÈGLEMENT peut impliquer l'annulation de l'inscription ou l'exclusion immédiate de la tente avec non remboursement des frais d'inscription.



Inscription à retourner

par courrier à :

Vide-greniers 2018

Mairie du 6^e arrondissement

78 rue Bonaparte 75006 PARIS

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS

Madame / Monsieur / Mademoiselle (Rayer les mentions inutiles)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

E.mail :

Si vous souhaitez partager votre tente avec une personne en particulier, merci de préciser son identité ci-dessous :

.....
(Souhait à mentionner sur chaque bulletin d'inscription. Sous réserve des possibilités.)

Je m'inscris au vide-greniers des Conseils de Quartier du 6^e qui aura lieu le **dimanche 16 septembre 2018** de 9h30 à 18h30 sur l'esplanade Gaston Monnerville, 7 rue André Honnorat.

Vous devez impérativement signer l'attestation sur l'honneur (au dos de ce bulletin).

Pièces à fournir :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli et signé au verso
- Une photocopie de votre carte d'identité recto verso
- Une photocopie d'une facture de moins de trois mois (à votre nom) justifiant de votre domicile
- Une enveloppe timbrée au tarif normal avec votre nom et adresse
- Un chèque de 35 € établi à l'ordre de **Sport et Loisirs 6^e**

AUCUNE INSCRIPTION ANTÉRIEURE AU 1^{ER} JUIN
ET POSTÉRIEURE AU 30 JUIN NE SERA PRISE EN CONSIDÉRATION